

Décision Générale colonial

Décision n° 417 Décisions concernant les Ministères

n° 417

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 8 avril 1960
Numéro JO n° 4 du 30/04/1960	Date du numéro 30 avril 1960

TEXTE INTÉGRAL

La Commission chargée de faire subir les épreuves du brevet sportif scolaire est composée comme suit : — M. Santenach, chef du Service de l'Enseignement. President — M. Muzotte, directeur de l'école du boulevard de Gaulle.....Membre — M. Aucouturier, instituteur à Djibouti.....» — M. Parisse, instituteur à Djibouti.....» — M. Zsinou, instituteur à Djibouti.....» — M. Morançais, instituteur à Djibouti.....» — Mme Audaire, institutrice à Djibouti.....» — Mme Gaumont, institutrice à Djibouti.....» — Mme Achard, institutrice à Djibouti» — Mme Bouissou, institutrice à Djibouti.....» — Frère Schiffelers, de l'Ecole Charles de Foucauld.....» La Commission se réunira sur convocation de son Président.